

LES SUBJONCTIFS DU ROI LOUIS XIII. EMPLOIS DANS LES COMPLETIVES

1. L'INTERET DU JOURNAL D'HEROARD POUR L'ETUDE DU FRANÇAIS PARLE

1.1. LE FRANÇAIS ORDINAIRE D'UN ENFANT DU XVII^e SIECLE

Le Journal d'Héroard, ce médecin de Louis XIII qui a tenu pendant vingt-six ans la chronique journalière des repas et de la santé de son patient, a été republié chez Fayard, en 1989. M. Foisil, qui a dirigé cette édition magistrale, a confié à G. Ernst un important chapitre sur les aspects linguistiques du texte.

Il convient d'abord de rappeler après G. Ernst l'utilité de cette publication pour les linguistes. Le journal est un témoignage unique de "français parlé ordinaire" du XVII^e siècle car Héroard a noté, très régulièrement de 1604 à 1610, c'est-à-dire quand le prince avait entre deux et huit ans, puis de façon plus espacée, les propos quotidiens de l'enfant. Ses relevés vont de zéro à plus d'une dizaine d'énoncés par jour.

L'histoire du français s'est longtemps fondée essentiellement sur des usages culturels particuliers de la langue. Les historiens disposaient en effet principalement d'oeuvres littéraires¹ ou de discours écrits en français solennel, alors même que le propre des pratiques ordinaires de la langue est de disparaître en même temps que meurent les locuteurs. Or, c'est bien la langue quotidienne qui intéresse Héroard. Le médecin ne s'est pas contenté de noter des mots d'enfant frappants, des manifestations langagières exceptionnelles relevant d'une appréciation morale, esthétique ou intellectuelle particulière². Il a relevé des tournures banales qui ne sont ni belles, ni édifiantes et n'a pas hésité à répéter ce qui apparaît de façon

¹ Les comédies, les dialogues des romans peuvent donner une image des français oraux ordinaires, mais il s'agit toujours d'une représentation stylisée. Cf. notamment S. Branca-Rosoff, 1987, A. Valli, 1985.

² D'ailleurs le dauphin est un enfant sans éclat.

récurrente, par exemple, lorsque le dauphin est âgé de cinq ans, les attestations comme:

je veu pa que vous i allé (alliés)¹ (p. 873, 5 ans).
 Je veu pas vous en allié (és) (p. 881, 5 ans).
 Ho non je veu pa que vou en aillé (p. 882, 5 ans).
 je veu pa vous aillé (p. 950, 5 ans).
 Je veu pa que vous en aillé (aillés) (p. 982, 5 ans).

D'autre part, le français qu'apprend le dauphin n'est pas coupé du français parlé dans des milieux ordinaires. La cour de St-Germain où le futur Louis XIII passe sa première enfance, est un monde mêlé, à la fois élitare et populaire. Appartiennent à l'élite sociale, la gouvernante, Mme de Monglat, (appelée Maman ga) ou le médecin Héroard, issu d'un milieu de médecins de Montpellier. Tous deux emploient une variété "haute" de français. Mais le dauphin côtoie aussi, quotidiennement, des gens de condition modeste, sa nourrice (Doundoun), sa compagnie de soldats et les artisans, maçons, charpentiers, fontainiers qui travaillent au chateau et avec qui, parfois, il se lie étroitement. Il est donc en contact avec des usages divers de la langue.

Enfin, les relevés d'Héroard se caractérisent par leur intérêt pour la réalité parlée. G. Ernst (p. 190) souligne une innovation technique essentielle pour juger du désir d'authenticité du document. Quand le dauphin atteint deux ans et quelques mois, en janvier 1604, le médecin entreprend de représenter les énoncés par une transcription qui cherche à rendre compte au maximum de la réalité phonétique². Voilà un exemple:

Moucheu Eouä je sui en vote petite chambre (p. 484, 2 ans 7 mois).

La représentation proposée indique:

- des chutes de R entre voyelles *Eouä* transcrit *Héroard*; des chutes de R en finale, *Héroard*, en particulier dans les groupes occlusives + R: *vote* pour *voTRE*; *chambe* pour *chambre*.
- un passage du /s/ dental au /ʃ/ palatal: *Moucheu* pour *Monsieur*;
- une fermeture et une vélarisation du /o/: *Moucheu* pour *Monsieur*.

L'intérêt du médecin pour la réalité orale l'amène à noter les variations morphologiques:

1. Immédiatement suivi de *je veu pas que vous bougié d'aupé de moy*. Héroard a dû prendre plaisir à consigner ainsi les preuves répétées d'affection que lui adresse le dauphin.

2. Plus tard, la transcription se normalisera. Cf. dans le corpus, les exemples où Louis a onze ans.

je pansé (pansois) que ce fu (fust) de la pate (paste) (p. 794, 4 ans).

Héroard a mis entre parenthèses l'interprétation morphologique standard de ce qu'il percevait. On peut ainsi constater que pour la variation bien connue entre /e/, /wa/, /we/, le dauphin utilise la variante en /e/ pour l'imparfait et le conditionnel.

Malheureusement, on n'échappe pas aux incohérences lorsqu'on cherche à figurer la prononciation à l'aide de l'orthographe commune et qu'on n'a pas de possibilités de réécoute. Plus d'une fois, la transcription paraît flotter entre /e/ et /we/, sans qu'il soit possible de savoir si Héroard a voulu noter une variation dans la prononciation du dauphin, ou si la variante est le résultat d'une inadvertance du transcripteur:

E (elle) pendoi (prendroit) to de pene (p. 709, 3 ans).
je ne saré rie voi (sçauois rien voir) (p. 791, 4 ans).

Que faut-il penser des variations dans la transcription du verbe *être*, alternativement *sé* ou *soi* ?

Non je veu pa que ce soi (soit) Madame (p. 709, 3 ans 9 mois).
Je veu que soi gan Tetai (Ventelet) (p. 709, 3 ans 9 mois).
Ho, ho, le mousche (s) pance (ent) que ce sé (soit) pour elle (es) (p.791, 4 ans).
Pelé allé (es) queri de mon vin royal qui sé (soit) vieil pou maman allé vite (p. 855, 4 ans).
je veu que ce soi (soit) en ma place (p. 855, 4 ans).

Faut-il interpréter l'alternance comme un témoignage de la diversité des réalisations de la prononciation ou faut-il penser qu'Héroard a pêché par hypercorrection? Nous ne pourrions répondre à ces questions et des incertitudes nombreuses obligent à interpréter avec précaution le témoignage du journal. De façon générale, on peut penser que l'orthographe standard est plus suspecte qu'une transcription qui s'en écarte.

Une autre difficulté sérieuse pour interpréter les données fournies par Héroard tient au caractère enfantin de ce français. A deux ans, se mêlent des formes qui s'expliquent par les processus d'acquisition du langage et des phénomènes qui renvoient à l'état du français du début du XVII^e. A six, sept ans cependant, l'essentiel de la morpho-syntaxe de base d'une langue est acquis. Cependant, on ne pourra pas toujours répartir les formes entre "formes enfantines", "formes régionales", "formes archaïques".

F. Brunot a déjà utilisé ce journal pour éclairer l'histoire de phénomènes contemporains. Il signalait par exemple que la forme négative sans *ne* n'était pas apparue récemment et qu'il fallait au moins la faire remonter à l'enfance de Louis XIII. Mais F. Brunot ne disposait pas d'une bonne édition. Celle-ci permet d'aborder des phénomènes morphologiques complexes.

1.2. UN EXEMPLE: L'EMPLOI DU SUBJONCTIF

Pour notre part, nous avons décidé de voir ce que le journal pouvait nous apprendre sur l'emploi du subjonctif. Notre intérêt s'explique par deux raisons.

Il provient d'abord des caractéristiques propres d'un corpus où les subjonctifs sont très abondants.

Cette fréquence peut s'expliquer par l'âge tendre de l'enfant. Héroard effectue ses relevés les plus importants quand le dauphin a entre quatre ans et six ans. Vers cette époque, il use largement du *je veux que* et du *je veux pas que...!* et commence à employer les formules plus polies *Vous plaît-il que..., voulez-vous que... ?* Héroard pourrait aussi avoir, plus ou moins consciemment, porté un intérêt particulier aux verbes de volition où se révélerait une âme née pour le commandement.

Pour expliquer la fréquence des exemples, on peut penser enfin qu'Héroard qui s'intéressait aux faits de morphologie a privilégié un mode qui fournissait un grand nombre de variantes, par opposition à l'indicatif où la stabilité des formes est plus vite acquise¹.

A cet intérêt, s'ajoute le fait que la question du subjonctif revient régulièrement dans les débats des linguistes sur l'évolution du français. Plusieurs, H. Bauche (1922), Harmer (1978) ont pensé qu'il était en voie de disparition dans le français familier. S. Poplack (1990) relève de nombreux cas d'omission en français parlé de la région d'Ottawa. Une enquête récente menée au G.A.R.S. par E. Lim (1989) a au contraire montré sa vitalité en Provence².

Le débat recoupe une autre question. Le subjonctif est-il une catégorie vivante, a-t-il encore une valeur sémantique, ou s'agit-il seulement d'une

1. Mais on peut aussi penser que le subjonctif est inversement sous estimé dans les enquêtes actuelles qui privilégient le récit de vie par rapport aux interactions quotidiennes.

2. En l'absence d'enquête systématique sur les usages régionaux du Nord et de l'Ouest, il est impossible d'expliquer ces faits. W. Van der Molen (1923) avait relevé de nombreux exemples d'indicatifs chez les Picards, là où la norme suppose le subjonctif. Il expliquait les faits par l'influence du flamand.

série d'emplois figés, de "servitudes syntaxiques" pour reprendre l'expression de Brunot¹ ?

On a pu interpréter dans ce sens le fait que le locuteur n'ait pas le choix du mode dans la plupart des complétives: *je veux qu'il vienne*, demande le subjonctif, alors que *je sais qu'il vient* demande l'indicatif. La répartition subjonctif/indicatif apparaît comme un trait attaché arbitrairement au lexique verbal. On peut estimer que le subjonctif est redondant et qu'il n'apporte pas d'information sémantique nouvelle par rapport à l'information véhiculée par le verbe déclencheur.

L'étude de S. Poplack, entièrement consacrée aux complétives en français de l'Ontario, décrit des alternances entre subjonctif et indicatif pour *tous* les verbes fréquents du corpus. Les grammairiens expliquent pour la plupart sémantiquement ces alternances par le degré d'engagement du locuteur quant à la réalité ou à la vérité de la proposition enchassée. Les exemples suivants pourraient être analysés dans cette perspective:

je pense que je suis fou de vous (p. 938, 5 ans).
ceux qui (ceux qui) verront le pot ne penseront pas que ce sé
(soit) de la conserve (p. 795, 4 ans).

Le subjonctif du deuxième exemple est déclenché par la suspension de l'assertion.

Les guillaumiens rendent compte du choix modal en termes d'actualisation. L'indicatif, subdivisé en époques temporelles, passé, présent et futur, construit un véritable temps. Au subjonctif, il n'existe pas de divisions en époques (le subjonctif imparfait n'indique pas une époque passée mais une hypothèse contrecarrée) et l'on peut dire, *il fallait, il faut, il faudra que je vienne*. Des éléments introducteurs (verbes, conjonctions, déterminant dans les relatives...) peuvent favoriser ou empêcher l'actualisation temporelle. Dans les phrases que nous considérons, l'introducteur *penser* à l'affirmatif impose une saisie actualisée du verbe *être*. Tandis que le sémantisme négatif de *ne pas penser* envisage le verbe *être* de la subordonnée comme une possibilité récusée qui reste dans l'indétermination temporelle, d'où le subjonctif.

Cependant S. Poplack montre que, d'un point de vue statistique, la sélection du mode et du temps des verbes enchâssés ne peut être interprétée en termes sémantiques simples. Certes, la classe sémantique du verbe de la principale est un élément important (les volitifs constituent le facteur qui contribue le plus à favoriser ce mode), mais le temps du verbe principal, la forme morphologique du verbe enchâssé et la présence d'un *que* de subordination jouent aussi un rôle important.

1. *La Pensée et la Langue*, p. 521.

Il est donc intéressant de comparer ces données de “français oral” à trois siècles de distance pour vérifier si la vitalité du subjonctif a diminué et pour examiner les facteurs conditionnant l’emploi du subjonctif.

Nous nous limiterons aux complétives, laissant de côté des structures dont voici les plus courantes:

- En proposition indépendante, de nombreux optatifs, *qu'on le fasse soti* (p. 801, 4 ans); une quasi locution qui gonfle les emplois, la formule de prière *Dieu donne... Dieu donne bonne vie a papa*, (p. 480, 2 ans 6 mois).
- Des subordinées dont les plus fréquentes sont

pour que, Alé faire bon guet pou Papa que les ennemi ne nous viene pa tué (p. 531, 3 ans),
afin que, vou dite cela afin que je n'y alle pa (p. 976, 5 ans),
mais que, Mai qu'i fasse chau je m'irai poumené (p. 927),
de peur que, Je me veu levé de peu qu'i vienne (p. 1024, 5 ans).

- Des hypothétiques, dans des emplois où le conditionnel a aujourd'hui remplacé le subjonctif

Si j'eusse été en sentinelle j'eusse tiré un gan cou de mousquet au tonere (p. 1062, 5 ans).

- Des relatives.

2. MORPHOLOGIE

2.1. UN TIERS DE FORMES AMBIGUES

Le premier résultat est de mettre en valeur l'importance des formes ambiguës. Dans

Qu'on appote madame (p. 952, 5 ans),

il est impossible de savoir quel mode est employé, rien ne différenciant le subjonctif et l'indicatif. Il en est ainsi

- pour les verbes en -er aux personnes 1, 2, 3 et 6.
- pour les verbes en -ir, -oir, -r, à la personne 6.

Or, ces formes morphologiquement indécidables sont nombreuses. Pour préciser quantitativement la portée du phénomène, nous avons réparti les données en quatre groupes. Nous avons retenu chaque verbe introduisant au moins un subjonctif dont la morphologie est distincte de l'indicatif et nous donnons quatre chiffres.

- Le total des formes “susceptibles” d’être des subjunctifs (ambigus ou nets) (=100 %).
- Le total des formes où le subjunctif est discernable, c’est-à-dire des verbes en -ir, -oir, r, (excepté la personne 6); et les personnes 4 et 5 des verbes en -er.
- Les formes morphologiquement ambigus.
- Nous avons mis dans une dernière classe les formes en *aie, die, oie...* où le *e* correspond presque certainement à un allongement de la voyelle précédente¹. Cependant les incertitudes de la transcription font qu’il est difficile d’affirmer qu’Héroard a voulu noter un allongement et qu’il n’a pas tout simplement reproduit l’orthographe courante.

Environ 1/3 des formes est morphologiquement ambigu. Les 198 *vouloir* déclenchent, par exemple, 128 subjunctifs nets, 63 formes où il est impossible de savoir quel mode a été choisi et 4 formes terminées par *e*. Ces chiffres sont comparables aux résultats de S. Poplack (1990) et aux résultats du travail de maîtrise d’E. Lim (1989) mené au G.A.R.S., à Aix-en-Provence.

2.2. VARIANTES

Les données font aussi apparaître un certain nombre de spécificités morphologiques, traits enfantins que l’on peut considérer comme des formations analogiques ou bien comme des formes devenues des archaïsmes au XVII^e siècle. Il est souvent difficile de décider. Il n’est d’ailleurs pas étonnant que les enfants produisent des régularisations attestées dans des états anciens de la langue et simplement éliminées par la norme. Nous signalons les cas où les formes du dauphin correspondent à des formes de l’ancienne langue.

donner

à côté du “moderne” Quoy que Dieu me done un cheval d’or,
(p. 923, 5 ans).
l’emploi formulaire de doin(t) : Dieu doin bone vie a papa
(p. 924, 5 ans).
qui est chez La Fontaine : Dieu doint pareille joie (...)
(*Contes*, IV.9.205).

1. Cf. Thurot, 1881-1883. Dans le corpus ci-joint, exemple 5, Héroard semble accorder une importance phonétique au *e* puisqu’il a transcrit le verbe *être* sans *e* et a écrit entre parenthèses à côté la forme avec *e*: *Pancé vou que je soi (soie) un enfan* (p. 1487, 6 ans).

dire

Que fau ti que je die (p. 713, 3 ans, 9 mois)
 Je ne veux point que l'on die des saletés et die des vilainies
 (p. 2658, 17 ans).
 Cette forme est encore dans Molière:
 Faites-la sortir quoi qu'on die (*Femmes Savantes*, III, 2).

être

D'autres témoignent peut-être de prononciations en concurrence. Nous avons déjà évoqué le cas de *être* qui apparaît dans la transcription sous la forme en /we/ ou /wa/ et sous la forme avec /e/ parfois dans la même phrase:

Faуда (dra) ti que je sé (sois) pisonié, comme le Comte d'Auvergne
 (p. 899, 4 ans).
 i fau que le moulin soi (les moulins soint) toujou pé de maison,
 (toujours près des maisons) (p. 915, 4 ans)
 Je veu pa que mon frere d'Olean soi noury pa une femme de vilage, je
 veu que ce sé (soit) la Picade (Picarde) (p. 879, 4 ans)
 I fau (il fault) que ce se (soit) maman ga qui soi (soit) Carmeline,
 (p. 896, 4 ans).

aller

aille et alle alternent :

He, mon Dieu, qu'i (qu'il) s'en aille, (p. 773, 4 ans)
 He mon Dieu é qu'é (qu'elle) s'en alle, (p. 856, 4 ans).

imparfaits en /i/

Me de Monglat (...) cerchoit l'endroit de sa leçon, c'estoit au domine
 etc. D¹
 Je voudé (drois) que vou touvissiez (trouvassiés) pa, (p. 1207, 6 ans).
 Gougenheim (1951, réd 1984, p.116) a relevé chez Rabelais une forme
 semblable, laississions, en -issions, issiez au lieu de -assions, -assiez :

imparfaits en /ø/ :

Ha je voudré (ois) que vous peussié mangé (er) maman ga,
 (p.1422, 7 ans)

D'autres formes sont dues au jeune âge du dauphin. Ainsi, les chutes de R:

1. D. pour dauphin, introducteur de discours direct.



garder

Mousseu Eroua i fauda (dra) que vou gadiés (gardiés) un chien pou la faire couvi (vrir) quand elle sera chaude (p. 1383, 7 ans).

porter

I (il) ne fau pa que vou la potié (portiés) car i (il) n'y a que ceu (ceux) qui vont a cheval qui porte (ent) de ce (ces) haquebuse (es) a roué (et) (p.656, 3 ans 8 mois).

brûler

Fau ti que je la bule (brusle) (p. 566, 3 ans 3 mois)

entrer

Ho non i (il) fau pa que moucheu dauphin ente (entre) la (p. 791, 4 ans).

montrer

Je veu pa que vou luy montié (monstrié) vo live (vos livres) (p. 792, 4 ans).

tourner

I fau que je me toune (tourne) pou pendre (prendre) le vere (verre) (p. 778, 4 ans).

3. LE COMPTAGE DES FORMES DANS LES COMPLETIVES

3.1. LES VERBES GOUVERNANT LE SUBJONCTIF

Un nombre très restreint de verbes principaux commande le subjonctif. Il s'agit de *vouloir*, *falloir*, *dire*, *penser* et de la formule *vous plaît-il*, liée à un rituel de politesse. Ces verbes représentent à eux seuls 397 formes sur les 559 subjonctifs "potentiels" du corpus, soit 71 %.

verbes	total	ambigus	nets	-e	indicatifs
vouloir	197	63	128	4	2
falloir	71	19	42	9	1
penser	50		27	1	22
vous plaît-il	15	5	10		
(dire subj)	64	28	31	5	?

Les autres formes sont extrêmement rares, 1 *avoir crainte*, 1 *avoir garde*, 1 *craindre* ou 2 *aimer* par exemple.

Dire gouverne l'indicatif quand il a le sens de *déclarer* et le subjonctif quand il a le sens d'*ordonner*; nous n'avons considéré que les contextes entraînant normalement le subjonctif et non l'ensemble des formes.

Sur les 397 formes courantes, 268, plus des 2/3, apparaissent après les verbes *vouloir* et *falloir*¹. Les deux verbes représentent à eux seuls 48 % du total des subjonctifs.

Le comptage conduit donc à associer le trait + *subjonctif* à des verbes particuliers plutôt qu'à dégager de larges classes sémantiques. Mais l'instabilité que S. Poplack a observée en Ontario ne se retrouve pas ici. Un enfant possède dès trois ans des verbes entraînant régulièrement le subjonctif.

3.2. LES VERBES ENCHASSES AU SUBJONCTIF PRESENT

L'éventail des verbes susceptibles de prendre le subjonctif qui apparaissent dans la complétive est largement ouvert. Pour le seul *falloir*, 18 verbes différents présentent une forme subjonctive sans ambiguïté:

avoir (aie, aié), *aller (aille, alle)* *battre (que je batte)* *boire (que je boive)*, *changer (que vous changié)*, *croire (que vou me croié)* *demander (que vous me demandiez)* *descendre (que je descende)*, *dire* si le *e* note une longue (*que je die*) et à la 2e du pluriel (*que vous disié*), *donner (que vou me donié)*, *être (que le fame soi au co de gade, que le fille soint au conseil)*, *faire (que je fasse)*, *garder (que vou gadiés)*, *mettre (qu'i mete)*, *porter (que vou la potié)*, *prendre (que le capitaine Richar le prene)*, *tenir (je le tiene)*, *tirer (que vous tirié)*, *venir (que vous veniez)*.

Sans compter les verbes où le subjonctif n'est pas audible:

brûler (que je bule), *chanter (que chacun chante)*, *demeurer (que cela demeure)*, *disner (que Madame disne)*, *entrer (que moucheu dauphin ente la)*, *jouer (que je me joue)*, *marcher (que je mache devant le tambour)*, *manger (que le valé mange)*, *monter (que je monte)*, *ouïr (qu'il en oie)*, *payer (qu'elle me paie)*, *reposer (que je repose mes esprits)*, *suivre (que le fille suive)*, *tourner (que je me toune)*, *toucher (qu'i touche)*, *travailler (que la queuille (cuillère) travaille)*, *tuer (que je te tue)*.

1. Dans le corpus d'Ottawa, *falloir* représente les 2/3 des verbes principaux à l'étude. Dans les relevés d'Héroard, *vouloir* domine de façon écrasante.

Bien sûr, les verbes les plus fréquents *Avoir* (sept occurrences), *aller* (six occurrences), *être* (quatorze occurrences) ou *faire* (cinq occurrences), apparaissent plusieurs fois dans le corpus. L'important est cependant que *falloir* s'associe librement avec une classe ouverte de verbes enchâssés.

3.3. SUBJONCTIFS IMPARFAITS ET PLUS QUE PARFAITS

La situation est complètement différente avec l'imparfait et la forme auxiliée. A première vue, on pourrait se borner à souligner la précocité de l'usage de l'imparfait et du plus que parfait et la bonne maîtrise de la concordance des temps: un verbe principal au passé déclenche l'imparfait du subjonctif si l'action est simultanée ou future et le plus que parfait si l'action est passée.

L'usage du dauphin serait un bon exemple d'un stade ancien du français qui a précédé le stade moderne au cours duquel le subjonctif imparfait a tout simplement été éliminé.

Mais la combinatoire observable est très restreinte. Le petit ensemble de verbes principaux gouverne surtout deux formes enchâssées, *être* et *avoir* en emploi auxiliaire ou comme verbes pleins:

je voudré (ois) que vou fussié molte (morte), (p. 1477, 6 ans).
Je voulé qu'i fu pu chauffé, (p. 868, 4 ans).

avoir

Maman ga j'ay pa voulu m'endormi que vou m'eussié (ne m'eussiés) levé, (p. 844, 4 ans).
c'e (c'est) que voudré bien que le Roy mon pere eust vescu encore vingt ans, (p. 1769, 8 ans).

Il y a cependant quelques emplois plus dispersés, concernant tout d'abord les modaux:

Ha je voudré (ois) que vous peussié mangé (er) maman ga,
(p.1422, 7 ans).
je pansois que vous me voulussiés faire ung festin, (p. 2130, 11 ans).

et quelques autres verbes:

Maman ga j'ay di qu'on pota (portast) la viande a ma cuisine,
(p. 701, 3 ans, 9 mois).

Les subjonctifs imparfaits et plus que parfaits sont donc nombreux mais n'apparaissent qu'avec une classe de verbes fermée.

3.4. LA CORRELATION DES VERBES RECTEURS ET DES SUBJONCTIFS

Pour trois des cinq verbes fréquents du corpus, *vouloir*, *falloir*, *vous plait-il*, on observe une très forte corrélation avec le subjonctif.

La variation ne peut être étudiée que pour des verbes fréquents. Par exemple, pour *être bon*,

Moucheu Euoua il e trois heure e ti bon que j'alle poumené
(p. 922, 4 ans)

le chiffre de 100 % de subjonctif n'a aucune pertinence puisqu'il y a une seule forme attestée.

D'autre part, le verbe *dire* a été exclu du comptage. La variabilité a paru trop délicate à interpréter: seules auraient été pertinentes les variations dans les emplois de *dire* au sens de *commander*, mais on a tendance à interpréter tous les indicatifs comme signifiant *rapporter*.

L'emploi du subjonctif est la règle générale pour *vouloir*, *falloir*, *vous plait-il*. Il y a une forme à l'indicatif contre 42 subjonctifs marqués avec *falloir*:

i fau que vou me donné (niés) de peti chien, quand Oriane les aura fai
(faits), (p. 1383, 6 ans).

et deux (ou trois)¹ exemples avec *vouloir*, contre 128 exemples "nets".

i (il) veu pa que moy allé (aille) a vou (p. 850, 4 ans).
je veu pa que vous i allé (alliés) je veu pa que vou bougié d'aupé de
moy (p. 873, 4 ans).
Je ne veu pas que vous joué ave moi, (p. 536, 3 ans 3 mois).

Dans les quatre exceptions, ce sont toujours des verbes en -er qui sont impliqués.

Une des limites regrettables du corpus est évidemment la quasi absence de certains facteurs qui auraient pu favoriser l'indicatif. Presque tous les temps des verbes principaux sont des présents.

1. La construction de la p. 850 est déviante. Elle présente une forme prédicative du pronom un peu aberrante s'il s'agit d'un indicatif. *Allé* peut peut-être représenter un infinitif. Dans l'usage du XVIIe, on trouve couramment des accusatifs sujets des infinitifs, *Vous reconnaissez ce défaut être une source de discorde* (Boss. 3e exhort. aux Ursuline de Meaux, 27 avril 1685).

	présent	futur	conditionnel	imparfait	pc
vous plaît il	15	0	0	0	0
falloir	68	3	0	0	0
vouloir	182		10	3	1

Quoi qu'il en soit les quelques conditionnels de l'atténuation polie de *vouloir*, *je voudrais*, déclenchent régulièrement le subjonctif. Il en est de même pour les trois imparfaits avec ou sans *que*:

Ce qu'elle voule (oit) pa je misse mon bra en hau (haut) (p. 879, 4 ans).

4. LE VERBE PENSER

Le seul verbe fréquent du corpus à ne pas être très étroitement associé au subjonctif est *penser*. Il s'agit d'un représentant de la classe des verbes d'opinion, dont on sait qu'elle a évolué, entre l'ancien français et le français contemporain. *Penser* apparaît vingt deux fois avec le subjonctif et vingt-huit fois avec l'indicatif. Il est alors intéressant de lister les facteurs qui entraînent le déclenchement du subjonctif ou de l'indicatif. Quatre facteurs sont en cause:

- *La nature assertive ou non assertive de la phrase (sept exemples)*

L'emploi du subjonctif après *penser* dans un contexte négatif ou interrogatif s'observe encore en français contemporain. Cependant tous les exemples négatifs du corpus entraînent le subjonctif, alors qu'il s'agit actuellement d'une possibilité d'emploi¹.

- *Les temps du passé (quatorze exemples)*

A la différence du français contemporain, le verbe *penser* dans les phrases affirmatives peut entraîner également un subjonctif. En particulier, les temps du passé déclenchent le subjonctif. On retrouve là les emplois déjà rencontrés plus haut. La principale envisage une

1. S. Poplack relève seulement 13 % d'occurrence de subjonctif après *penser* dans un contexte négatif.

hypothèse; le subjonctif passé de la subordonnée exprime l'idée que l'hypothèse est contrecarrée.

passé	+ subjonctif	
"je pensais/j'ai pensé"	imparfait :	<i>je pence que ce fu</i>
"il"	imparfait :	<i>il pensait que ce fust</i>
	présent :	<i>pas d'exemple</i>

Deux contre-exemples sont à mentionner: le dauphin emploie l'indicatif, dans

Madame vou pansié que je n'y esté (ois) pa (pas) (769, 4 ans).

et dans

Le Roy met Favory, le chien, sur la table, qui luy toumoit le cul:
"Je pance qu'y me veu faire baisé son cul" (1080, 5 ans).

769 s'explique peut-être par la présence du locuteur au moment où il signale que la croyance de la soeur était effectivement mal fondée; dans 1080, de même, le dauphin est toujours en présence du chien qui lui tourne le dos.

• *Penser au présent: le choix de la personne (vingt-quatre exemples)*

1ère personne	+ indicatif	
<i>je pense que</i>	présent:	<i>je suis fou</i>
	parfait:	<i>votre esprit est allé se promener</i>
	futur:	<i>je l'accoutrerais bien tantôt</i>
3ème personne	+ subjonctif	
<i>ils pensent que</i>	je sois...	
	sauf :	
<i>elle pense que</i>	<i>je suis fou</i>	
<i>on pense que</i>	<i>je veux pas manger</i>	

Lorsque le verbe principal est au présent, *je* entraîne l'indicatif, tandis que la troisième personne favorise le subjonctif:

Je pance que je sui fou (p. 699, 3 ans 8 mois).
Je pance que c'e le cheval a Rogé (Roger) (p. 1036, 4 ans).
/v/

Ho, ho, le mousche (es) pance (ent) que ce sé (soit) pour elle (es)
 (p. 791, 4 ans).
 Ils pansent que je sois ung Roy des cartes, parlés a eux
 (p. 2644, 18 ans).

Il est facile d'interpréter pragmatiquement, en termes de degré de certitude de l'hypothèse, l'opposition 1ère personne/3ème personne. Lorsque le locuteur parle à la 1ère personne, il n'aurait pas d'incertitude sur ses pensées et les assumerait en les présentant à l'indicatif; en revanche, lorsqu'il rapporte les croyances de quelqu'un d'autre, le locuteur, distinct du sujet à qui est attribué une opinion, marquerait sa distance par le subjonctif.

A ces exemples, il faut ajouter des cas, où la "complétive" n'est pas introduite par *que*. Le verbe est alors toujours à l'indicatif.

Je pance vou revé, ché pa du potage (p. 484, 2ans 7 mois).
 Il void que le ruban toumoit un peu sur le derrière, il se prend à dire en sousriant: Ho, ho, je pan (pense) vou voulé fai mon cu chevalé
 (p. 485, 2 ans 7 mois).
 Je pance i (il) veu (veult) aidé (er) a dire la meche (messe) a moucheu (monsieur) aumounié (er) (p. 649, 3 ans 7 mois).
 Maman ga je pance je sui fou (p. 662, 3 ans 6 mois).
 je sen queuque (quelque) chose qui put, je pance c'est sthome qui vouloi (oit) passé (er) qui poté (portoit) ceste boete
 (p. 1021, 4 ans 10 mois).

On ne peut savoir si le facteur déterminant a été la première personne, ou l'absence de *que* entre les deux propositions.

• *Penser au futur et au conditionnel (quatre exemples)*

futur <i>elle pensera</i>	+ indicatif présent <i>on pensera que c'é</i>
conditionnel <i>elle penserait</i>	+ conditionnel <i>elle penserait que je n'art (aurois)</i>

Dans le corpus, le conditionnel et le futur à la forme affirmative s'accompagnent toujours de l'indicatif. Cette répartition ne recouvre pas la paraphrase sémantique qui vient à l'esprit. Selon les hypothèses envisagées jusqu'ici *penser à tort* devrait déclencher le subjonctif. Or, dans

Madame pancera que ce un ange, (p. 881, 4 ans),

la soeur du dauphin, Madame se trompera en pensant que le page dissimulé sur la terrasse et qui fait pendre des verges par la cheminée, est un ange qui envoie de quoi la châtier. Et dans,

L'on pancera que c'e (c'est) la goutiere, (p.1020, 4 ans),

le dauphin jette le contenu de son verre par la fenêtre et veut tromper les passants. Non seulement il évoque les pensées d'un *on* mais il connaît l'inexactitude de l'opinion des passants. Ce n'est pas la gouttière qui risque de mouiller les passants, mais bien l'eau du verre. Nos deux exemples n'entraînent pas le subjonctif, bien que le locuteur n'exprime pas ses propres croyances mais les représentations fausses d'énonciateurs dont il se distingue; et bien que l'énoncé affirme justement la non réalité, l'inexistence de l'opinion véhiculée par la complétive.

De même, le conditionnel à la troisième personne est corrélé à l'indicatif, alors même que le locuteur est dans une incertitude maximum quant à la réalité des croyances reportées dans la subordonnée:

Faite oté la briaete de me chausse maman pancéré (ois) que je n'aré (aurais) pa quate an (p. 768, un jour avant l'anniversaire de ses quatre ans).

On peut penser que le futur et le conditionnel de la principale entraînent une zone de fragilité du système, soit que l'absence de morphologie spécifique (il n'y a pas morphologiquement de forme subjonctive en -r) favorise le remplacement du subjonctif par l'indicatif, soit que le sens particulier, toujours marqué de virtualité, impliqué par les formes en -r, soit, sur un plan abstrait, très différent du sémantisme qui entraîne le subjonctif.

Certes, le dauphin emploie trop rarement ces temps pour qu'on puisse tirer des conclusions. Les verbes à subjonctif "catégorique" comme *falloir* s'accompagnent en effet régulièrement du subjonctif présent:

Maman i (il) fauda (faudra) que vou me donié l(es) a conseve (p. 785, 4 ans).

Il faut observer les relatives pour retrouver une trace d'un léger flottement; dans l'exemple suivant, le futur s'accompagne du conditionnel puis le dauphin enchaîne avec un présent suivi d'un subjonctif:

je fairai (ois) faire un lict qui seroi (oit) gran jusqu'a Pari...je m'en va envoyé (er) queri le menuisié (er) qui commence dès ce soir un li qui soi grand d'icy à Pari (is) qui passe par dessus la riviere et qu'i (qu'il) fasse de petite (es) fenete (fenestres) de deu (des deux) costé (és) (p. 1376, 6 ans).

Dans les deux exemples parallèles suivants, un subjonctif introduit par un présent alterne avec un futur de l'indicatif qui enchaîne sur une question au futur :

je le veu qui soit

(Mr du Vair luy dict: Mr je desire de vous donne un petit cheval qui n'est pas plus grand que cela) - He me jambe (es) touchéré (oint) a tere je le veu qui sé (soit) gran comme cha, (cela) (p. 744, 3 ans 11 mois).

quand me rendrez vous ? ... qu'i prandra le loup

(Le Roi ; Quand me rendrés-vous mon chien ?) - Mai qui soi (soit) gran papa, gran comme un levieé (levrier) d'atache qu'i (qu'il) panda (prandra) le lou (p. 732, 3 ans 10 mois).

* *

D'une façon générale, l'usage oral du dauphin est conforme à ce que l'on savait de l'état de la langue classique. Il peut même paraître étrangement normatif en ce qui concerne l'usage de l'imparfait du subjonctif, aussi bien qu'en ce qui concerne la stabilité du subjonctif avec les verbes fréquents de volition et d'obligation. Pour autant qu'on puisse juger, l'emploi de *penser* correspond aussi aux usages du temps. D'ailleurs, le *Journal* comporte des exemples adultes, parallèles aux exemples de l'enfant. Ainsi en face du passé, qui déclenche le subjonctif:

je pansois qu'il fust allé a Paris (Mme de Monglat, p. 919),

on a le présent qui peut s'accompagner de l'indicatif,

Je pense, dis-je, qu'il est allé boire a la cave (Héroard, p. 548).

Les théories linguistiques rendent compte de ces variations. Que l'on s'appuie sur le cadre théorique de G. Guillaume et de R. Moignet, ou sur la pragmatique de R. Martin - et la notion de monde possible - on expliquera facilement l'influence de la négation et de l'interrogation, le rôle du passé ou les raisons pour lesquelles la troisième personne favorise le subjonctif. L'emploi du présent de l'indicatif après un verbe principal au futur s'explique moins aisément. De même, l'emploi du conditionnel corrélé au conditionnel du verbe principal. Tout se passe comme si *penser*, verbe à subjonctif variable, obéissait alors à un principe de "concordance des temps".

On rapprochera cette attestation des observations de S. Poplack. Elle a observé de nos jours, un "effet de concordance" semblable dans un corpus d'Ottawa qui comporte de nombreux cas d'instabilité touchant des verbes émotifs ou volitifs:

J'aimerais ça que le bon Dieu viendrait me chercher (040/2559)

Il serait bien sûr hasardeux de conclure sur si peu d'exemples et le corpus d'Héroard devra être confronté à des textes en français non-conventionnels de la même période.

Est-en jeu la possibilité d'expliquer ce fait par un principe congruent avec les autres emplois du subjonctifs.

LISTE DES OCCURRENCES DE PENSER

Le premier chiffre renvoie au numéro de page. Les énoncés prononcés par des adultes ont été transcrits en italiques.

1. NEGATION OU INTERROGATION

- ceu qui (ceux qui) veron (verront) le pot ne panseron pa que ce sé (soit) de la conserve (795, 4 ans).
- ce (ces) damoisele (les) qui me viendon (viendront) voi (voir) e (elles) diron (diront) cha (cela) é (est) pa bon a moucheu Dauphin, e panseron pas que ce sé de la conserve (795, 4 ans).
- *beu eaue de racine d'ozeille*: Vela de mon vin, doundoun vous ne pancié (pansiés) pa que je beusse du vin (949, 4 ans).
- Maman ga pansé vou que papa vienne? (591, 3 ans 5 mois).
- Pancé vou que je soi (soie) un enfan (1487, 6 ans).
- pansé vou pa que j'aye travaillé depuis (1545, 7 ans).
- *On luy demande : Monsieur que pancés vous que c'est (1421).*

2. PENSER EST EMPLOYE A UN TEMPS DU PASSE

- *Le page entre "sortez"-Je luy dit: M. c'est votre page. D.- Je pencé (ois) qu'i fust enemi, demeuré (rés) (639, 3 ans 7 mois).*
- Je pansé (pansois) que ce fu (fust) de la pate (paste) (794, 4 ans).

- C'e (c'est) que je pansé (ois) que ce fu du syro (syrop) maman ga (743, 3 ans 10 mois).
- Escusé moy maman ga je pansé (ois) que ce fu un Ilandé (Irlandois) (807, 4 ans).
- Bien maman ga je pancé (ois) que vou le voulussié bien (874, 4 ans).
- *Il avoit demandé du beurre fondu, il en taste sur du pain ...Fi vela qui put je pensé (ois) qu'i fu meilleur* (1333, 6 ans).
- Je pansois que vous me voulussiez faire un festin (2130, 11 ans).
- Je pancé qu'on le le deu (debt) servi (ir) tout entier (1491, 6 ans).
- *Mme de Monglat: je pansois qu'il fust allé a Paris* (919).
- *Héroard Elle pensoit que ce fust ung sac de velours incarnat* (583).
- *Héroard : Il pançoit que ce fust quelque beste nouvelle* (645).
- *Héroard : Il pensoit que ce fust pour le luy donner* (1274).

Exceptions:

- Madame vou pansié que je n'y esté (ois) pa (pas) (769, 4 ans).
- *Le Roy met Favory, le chien, sur la table, qui luy tournoit le cul: "Je pancé qu'y me veu faire baisé son cul"* (1080, 5 ans).

3. PENSER EST EMPLOYE AU PRESENT

- Je pense qu'ellet yvlongnesse (ivrognesse?) (536, 3 ans 2 mois).
- Je pance que le petit roty (cuisinier) la laissée tro (trop) chaude (571, 3 ans 4 mois).
- Papa, je pance qu'elle (est) fole (683, 3 ans 7 mois).
- Je pance que je sui fou (699, 3 ans 8 mois).
- Je panse que je sui fou de vou (938, 4 ans).
- *Donne de ce sel à Madame et, entendant qu'elle disoit a Mlle Piolan: "Pandé (prenés) du se (sel)", il se prend a soubrire, disant: Madame di qu'on pande du se je panse qu'elle veu (veult) dire qu'on le pande a un croché (et) (863, 4 ans)*
- je pance qu'il e dan ce fossé (1021, 4 ans).
- Je pance que c'e le cheval a Rogé (Roger) (1036, 4 ans).
- Je panse qu'e (qu'elle) pale (parle) suisse (1123, 5 ans).
- Je panse que je l'accoutrerais bien tantôt a cou de pié (1372, 6 ans)
- *Mme de Monglat: je panse que vostre esprit est allé se promener a Paris* (919).
- *Héroard :Je pense, dis-je, qu'il est allé boire a la cave* (548).
- *Héroard :Je pance qu'autrefois il l'avoit oui dire aux soldats* (642).
- *Héroard : M. je pance qu'il le voudra bien* (803).

Enoncés sans que:

- Je pance vou revé, ché pa du potage (484, 2 ans 7 mois).
- *Il void que le ruban tournoit un peu sur le derrière, il se prend à dire en sousriant:* Ho, ho, je pan (pense) vou voulé fai mon cu chevalé (485, 2 ans 7 mois).
- Je pance i (il) veu (veult) aidé (er) a dire la meche (messe) a moucheu (monsieur) aumounié (er) (649, 3 ans 7 mois).
- Maman ga je pance je sui fou (662, 3 ans 6 mois).
- Je sen queuque chose qui put, je pance c'est sthome qui vouloi (oit) passé (er) qui poté (portoit) ceste boete (1021, 4 ans).
- Ho ho moucheu pot, e vou vela, je pance je pisserei dedan (583, 3 ans 3 mois).

3ème personne:

- Mon peti chien ... quan i voi de feuille couri e que le ven le fai marche i pance que ce sé (soint) de renar (734, 3 ans 11 mois).
- Mai on pance que je ne pene (prenne) poin de conseve (conserve). Je luy demande: Mr, pourquoy? D. Pace (pource) que mon valet n'apporte poin de fambeau (756, 3 ans 11 mois).
- Ho, ho, le mousche (es) pance (ent) que ce sé (soit) pour elle (es) (791, 4 ans).
- Je quoi qu'on pance que je veu pa mange de conseve (fâché) (804, 4 ans).
- Non, mais ces gents me pressent si fort, si fort, parlés a eux, ils me persecutent si fort, ils disent que les Rois ne meurent pas de la peste, *et en cholere* "ils pansent que je sois ung Roy des cartes, parlés a eux" (2644, 18 ans).

4. PENSER AU CONDITIONNEL ET AU FUTUR

- Faite oté la braiete de me chausse maman pancéré (ois) que je n'aré (aurois) pa quate an (768, un jour avant l'anniversaire de ses 4 ans).
- Madame pancera que ce un ange (881, 4 ans).
- L'on pancera que c'e (c'est) la goutiere (1020, 4 ans).
- I (il) pansera que c'e mon enseigne quan j'ente en ga (j'entre en garde) (1033, 4 ans).

BIBLIOGRAPHIE

- BAUCHE Henri, 1922, *Le langage populaire*, Paris, Payot.
- BRANCA-ROSOFF Sonia, 1987, "Les régionalismes dans les textes littéraires du XIX^e siècle français", *Travaux du Cercle linguistique de Nice*, n° 9, p. 105-116.
- BRUNOT Ferdinand, nouvelle éd 1965, *La Pensée et la Langue*, Paris, Masson.
- BRUNOT Ferdinand, nouvelle éd. 1966 et 1967, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Tome III, Paris, Colin.
- ERNST Gerhard, 1985, *Gesprochenes Französisch zu Beginn des 17. Jahrhunderts. Direkte Rede in J. Heroards Histoire particulière de Louis XIII, 1605-1610*, Tübingen.
- ERNST Gerhard, 1989, "Le langage du Prince" dans *Journal de Jean Héroard*, sous la direction de Madeleine FOISIL, Paris, Fayard.
- GOUGENHEIM George, rééd. 1974, *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Picard.
- HAASE A., 4^e éd. 1935, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, traduite et remaniée par M. Obert, Paris, Delagrave.
- HARRIS Martin, 1978, *The Evolution of French Syntax. A Comparative Approach*, London and New-York, Longman.
- IMBS Paul, 1953, *Le subjonctif en français moderne*, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.
- LIM Esther, 1989, *L'Emploi du subjonctif en français parlé*, Mémoire de maîtrise, G.A.R.S.
- MOIGNET Gérard, 1959, *Essai sur le mode subjonctif en latin post-classique et en ancien français*, 2 Vol., Paris, PUF.
- NORDHAL Helge, 1969, *Les systèmes du subjonctif corrélatif: étude sur l'emploi des modes dans la subordonnée complétive en français moderne*, Oslo, Universitetsforlaget.
- POPLACK Shana, 1990, "Le subjonctif et la variation inhérente en français" *Langage et société*, n° 54, décembre.

THUROT Charles, 1881-1883, *De la prononciation française, depuis le commencement du XVIe s. d'après les témoignages des grammairiens*, Paris, Impr. Nat. t. I et II.

VALLI André, 1985, "Changements de norme, décalages grammaticaux et représentations du français parlé: l'exemple du *Télémaque travesti* de Marivaux", *Recherches sur le français parlé*, n° 6, p. 7 à 23.